

Association BERMONTFORT

Président : Jean-Paul Naujac - 10 rue Curie 90400 Chatenois les Forges ☎ 06 38 01 37 06 ✉ jp.naujac@orange.fr

Proces verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 23 Janvier 2021

Sur l'initiative de la Mairie de Bermont, 32 personnes se sont réunies dans la salle paroissiale pour une réunion d'information sur le fort de Bermont, récemment acquis par la Commune, et la création d'une Association chargée d'assurer l'avenir, la réhabilitation, la mise en valeur du Fort.

A la suite de cette réunion présidée par Pascal Grosjean, assisté de Madame Baudin, secrétaire de séance, dont compte-rendu joint au présent procès-verbal,

Il a été décidé (afin de limiter les réunions, dans les circonstances sanitaires actuelles) de tenir l'Assemblée Générale Constitutive, avec la participation des personnes présentes.

Nom de l'Association : BERMONTFORT. *Approuvé à l'unanimité.*

Les statuts proposés nécessitant quelques petites modifications, seront, après rectification, adressés à tous les participants pour approbation par voie électronique avant publication.

Cotisations : après discussion, le tarif est fixé pour 2021 à 15 € par personne, 20 € par couple. Révisable chaque année. *approuvé*

Se sont portés candidats à un poste d'administrateur :

Mesdames Rosine Cavin et Bernadette Devaux,

Messieurs Franck Carrère, Yves Dechaux, Gérard Droxler, Gilles Jeambrun, Sylvain Mancassola, Jean-Paul Naujac,

Jean-Claude Picache, L'Association La Bermontagne, représentée par Monsieur Serge Rota,

Monsieur Pascal Grosjean, Maire de Bermont, Membre de droit.

Elus à l'unanimité.

Le Comité directeur ainsi constitué a procédé à l'élection du Bureau :

Président : Monsieur Jean-Paul Naujac, Secrétaire : Madame Rosine Cavin, Secrétaire Adjoint : Monsieur Yves Dechaux

Trésorier : Monsieur Gilles Jeambrun, Trésorier Adjoint : Monsieur Franck Carrère.

Le Bureau se réunira le 28 janvier à 10 heures, pour la finalisation des statuts.

Ces derniers seront adressés par la secrétaire à tous les participants pour approbation, par voie électronique, accompagnés des différents procès-verbaux, du bulletin d'adhésion et du bulletin de vote à retourner à l'adresse du Siège Social (Mairie de Bermont) ou par courriel à l'adresse du Président jp.naujac@orange.fr. **avant le 7 février 2021.**

Après réception des bulletins de vote, la secrétaire se chargera des formalités administratives.

Une réunion du CA sera programmée à la suite pour l'élaboration d'un règlement intérieur.

Fait à Bermont, le 29 janvier 2021

Le Président

La Secrétaire

J.P Naujac

R. Cavin